

FORMULE B

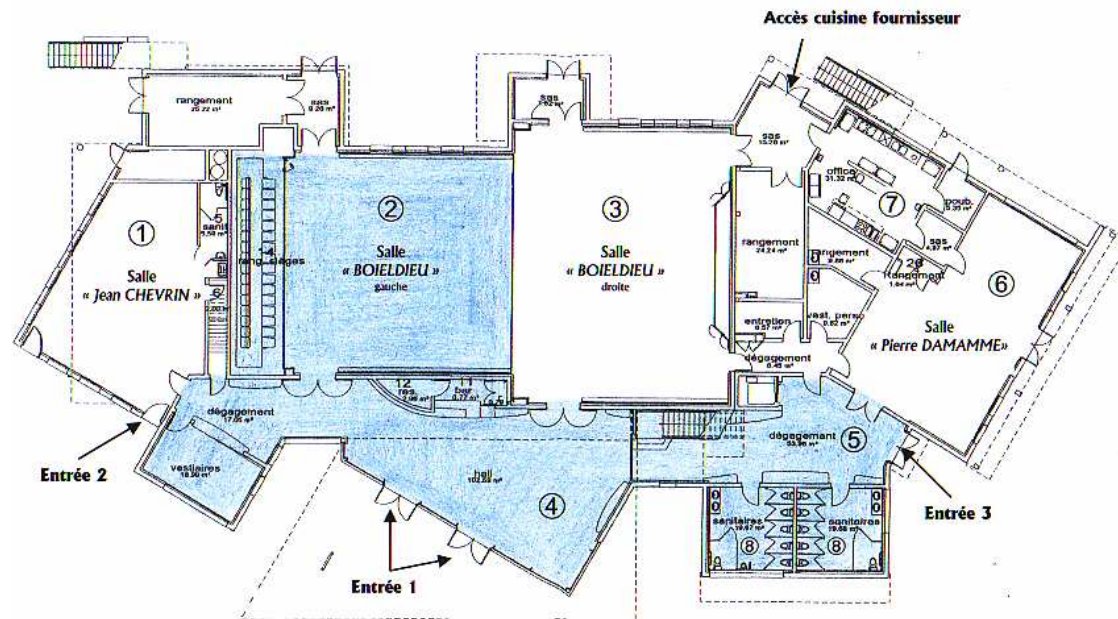
2. Demi-salle « BOIELDIEU » (gauche)

- 4. Hall d'entrée
- 5. Dégagement et sanitaires

Surface approximative de la salle : 141m²

Capacité d'accueil : 140 personnes au maximum

Matériel courant : compris dans le prix



TARIFS PAR JOURNÉE (Délibération du Conseil Municipal du 17/01/2008)

Associations de Bois-Guillaume et manifestations municipales : Décision d'attribution et tarification selon le tableau ci-dessus par le Conseil de Municipalité sur proposition de l'Adjoint délégué aux Affaires Culturelles, en fonction de la gestion globale des salles municipales. La gratuité totale ou partielle pourra être décidée. Dans tous les cas, l'association doit acquitter la charge du personnel de permanence.

Particuliers, entreprises, associations hors commune :

	Bois-Guillaume		Hors commune	
	En semaine	Samedi, dimanche et jours fériés	En semaine	Samedi, dimanche et jours fériés
Location	212 €	318 €	424 €	636 €
Personnel de permanence	22 €/heure	29 €/heure	22 €/heure	29 €/heure
Caution	1.060 €	1.060 €	1.060 €	1.060 €